


| | | |
|-------------|--------|---------|
| 4.0 crédits | 80.0 h | 1 ou 2q |
|-------------|--------|---------|

| | |
|---|--|
| Enseignants: | |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables : | / |
| Thèmes abordés : | / |
| Acquis d'apprentissage | L'étudiant choisit un stage d'observation ou d'assistantat actif à la mise en scène en milieu professionnel. Il s'agit d'acquérir une connaissance, par l'observation et la pratique, du travail concret qui conduit, sur le plateau, à la réalisation d'une oeuvre scénique. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Lors d'un entretien oral, l'étudiant doit être capable de formuler une analyse critique et distanciée de ce qu'il a vécu ou observé lors de son stage, sur le plan de la mise en scène, de la direction d'acteur, de la scénographie, de la gestion des relations humaines sur un plateau de théâtre, de l'organisation du travail. |
| Méthodes d'enseignement : | / |
| Contenu : | / |
| Bibliographie : | / |
| Autres infos : | Support : Notes prises lors du stage. Note : le stagiaire est tenu d'indiquer les dates de représentations du spectacle au directeur des stages afin qu'elle puisse assister à celui-ci avant l'évaluation orale. |
| Faculté ou entité en charge: | THEA |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en arts du spectacle | THEA2M | 4 | - |  |